



## Ce qui va changer au 1er janvier 2020

N'oubliez pas de mettre à jour les taux AT et transport pour l'Urssaf et de bien contrôler si une modification est à apporter sur vos prévoyances et santé.

Pensez également à mettre à jour les taux PAS

- Le plafond s'élèvera à 3 428 € par mois, modifier la rubrique 691
- Le SMIC horaire brut sera porté à 10.15 € au 1er janvier 2020 Modif Rub 697
- Mise à jour du demi-smic fiscal : 631 Euros Modif Rub 697- Taux patronal

## LES NOUVEAUX COEFFICIENTS DE REDUCTION FILLON

La prise en compte de la cotisation Accident du travail passe à 0.69 au lieu de 0.78

|                                    | 2019   | 2020   | MODIFIER RUBRIQUE 698 ET 699 |
|------------------------------------|--------|--------|------------------------------|
| Entreprise de moins de 50 salariés | 0.2809 | 0.3205 |                              |
| Entreprise de 50 salariés et plus  | 0.2849 | 0.3245 |                              |

## Contribution au Fnal : changement des seuils d'effectifs

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les seuils d'effectifs déterminant le taux de la contribution [Fnal](#) sont modifiés. Le taux à 0,10 % concerne les employeurs occupant moins de 50 salariés, le taux à 0,50 % concerne les employeurs occupant 50 salariés et plus.

| Jusqu'au 31 décembre 2019     | Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 | CODE CTP |
|-------------------------------|---------------------------------|----------|
| Moins de 20 salariés : 0,10 % | Moins de 50 salariés : 0,10 %   | 332P     |
| 20 salariés et plus : 0,50 %  | 50 salariés et plus : 0,50 %    | 236D     |





# Bureautique et Gestion Informatique

BG INFORMATIONS 12.01.2020

Pour augmenter d'une façon automatique le smic à chaque salarié

Aller en outils – modification du taux horaire

Mise à jour du Validateur DSN version 2020

Aller en DSN- Outils de contrôle DSN – DSN VAL 2020 (à venir d ici fin de semaine)



# Bureautique et Gestion Informatique

BG INFORMATIONS 12.01.2020

Mise à jour fiche salarié si handicap (onglet DSN 2/2)

A compléter

### Fiche d'un salarié

Société **COMI** **COM'ITALIA SAS** Matricule **2** CAROLINE RENAULT

Coordonnées Paramètres Cumuls DADSU 1/3 2/3 3/3 Vie du contrat DSN 1/2 **2/2** RH Contrats affiliation Notes

Cumul emploi retraite **Non concerné**

Statut à l'étranger au sens fiscal **Non concerné**

Déléataire du risque maladie **non concerné**

Code métier BTP **...**  *si entreprise adhérente à une caisse CIBTP*

Positionnement dans la CC **...**

Rémunération au pourboire **non**

**Prélèvement à la source :**

Type du taux

Taux **Taux neutre**

Validité du taux  Id Taux

Niveau de formation le plus élevé **Non concerné**

Statut BOETH

Cas de mise à disposition externe

Forme d'aménagement du temps

- 01 Travailleur reconnu handicapé par la commission
- 02 Victime d'accident du travail ou de maladie profes
- 03 Titulaire d'une pension d'invalidité à condition e
- 04 Bénéficiaire mentionné à l'article L.241-2 du Cod
- 05 Bénéficiaire mentionné aux articles L.241-3 et L.2
- 06 Titulaire d'une allocation ou d'une rente d'invali
- 07 Titulaire de la carte "mobilité inclusion" portant l
- 08 Titulaire de l'allocation aux adultes handicapés
- 09 Bénéficiaire mentionné aux articles L.241-5 et L.2
- 10 Agent public reclassé (3ème alinéa de l'article L.3

*Les champs en bleu sont obligatoires pour la DSN*

A votre disposition pour toute information, contactez votre cabinet comptable pour confirmation de ces informations.

N'oubliez pas d'installer les mises à jour par téléchargement régulièrement surtout en fin de mois avant d'établir la DSN.

L'équipe de BG Info